

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze mars à 19 heures 00, le Conseil Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROUSSELLE Alain.

Étaient présents : Mrs Alain ROUSSELLE, Rémi HAREL, Patrick MIGNOT, Mmes Raymonde MARTIN, Virginie FABRE-LOUVET, Natacha BOUQUIN

Étaient absents excusés : Mr David DAROUX, Mme Evelyne MIGNOT

Procuration (s) :

Mr David DAROUX donne pouvoir à Mme Raymonde MARTIN

Mme Evelyne MIGNOT donne pouvoir à Mr Patrick MIGNOT

Madame Virginie FABRE-LOUVET a été élue secrétaire.

Le compte rendu de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité

I) Vote du Compte Administratif 2023

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Rémi HAREL, vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévus :	0.00
	Réalisé :	0.00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	0.00
	Réalisé :	0.00
	Reste à réaliser :	0,00
Fonctionnement		
Dépenses	Prévus :	5 952.40
	Réalisé :	2 572.64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévus :	5 952.40
	Réalisé :	5 952.40
	Reste à réaliser :	0,00
Résultat de clôture de l'exercice		
	Investissement :	0,00
	Fonctionnement :	3 379.76
	Résultat global :	3 379.76

Voté à l'unanimité

II) Vote du Compte de Gestion 2023

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur de la Trésorerie de Beauvais accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser et l'état des restes à payer;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que le compte de gestion du receveur est conforme au compte administratif du CCAS d'Auchy-la-Montagne ;

Le CCAS, après en avoir délibéré, déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation et ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité.

III) Affectations des résultats 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	572.64
- un excédent reporté de :	3 952.40
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 379.76
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	3 379.76
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	3 379.76
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

Voté à l'unanimité.

IV) Vote du budget 2024

Monsieur le Président présente aux membres présents un projet concernant le budget primitif 2024.

Les membres du CCAS, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des présents le budget primitif 2024 en équilibre comme suit :

Investissement :

Dépenses :	0,00€
Recettes :	0,00€

Fonctionnement :

Dépenses : 5 879.76€

Recettes : 5 879.76€

Voté à l'unanimité.

V) Informations diverses

Colis de fin d'année 2023

Monsieur le Président informe qu'il n'a pas eu de remontées négatives sur les colis

Liste des personnes de 65 ans et plus

Monsieur le Président présente la liste de personnes de 65 ans et plus pour les colis de fin d'année 2024, ce qui représente 105 personnes, dont deux personnes en maison de retraite, les membres décide d'offrir une boîte de gâteaux à l'une et une composition florale à l'autre.

VI) Questions diverses

Question de Mme Virginie FABRE-LOUVET

Mme FABRE-LOUVET demande les opérations prévues cette année ?

Monsieur le Président l'informe que pour cette année, l'opération brioches aura lieu et la distribution des colis de fin d'année.

Question de Monsieur Patrick MIGNOT

Monsieur MIGNOT demande si on peut prévenir les personnes une semaine avant le passage pour les brioches et les colis ?

Monsieur le Président l'informe que c'est déjà le cas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h40